

GERER VOTRE TRESORERIE AU QUOTIDIEN

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Appréhender la Trésorerie comme un des paramètres de la Gestion sur lequel agir (et non pas de subir). Intégrer les notions qui régissent la Gestion de la Trésorerie et utiliser les outils adéquats pour optimiser celle-ci. Etre capable d'échanger avec son banquier en maîtrisant mieux les concepts et le vocabulaire utilisé.
PUBLIC	Tous corps d'état
PRE-REQUIS	Aucun
EVALUATION	Une attestation de stage sera délivrée en fin de formation.
METHODES	Participation et échanges avec les stagiaires, remise d'un support de formation, travail en atelier, exercices de mise en situation. (Taux d'abandon : 0% sur 0 stagiaires formés)
MOYENS SPECIFIQUES	Vidéoprojecteur. Remise d'un support à chaque participant.
FORMATEUR(S)	Monsieur Camille DELAROQUE

PROGRAMME

Durée : 14 heure(s) sur 2 jour(s)

LES OUTILS DE TRESORERIE DU LONG TERME :

Point sur les Capitaux Propres (intérêts, moyens de les accroître, rôle des différentes sommes qui les composent, les prélèvements en E.I...), Le financement des investissements : substituer des ressources de Long Terme à l'autofinancement, Zoom sur l'emprunt (TEG, conditions d'attributions, garanties demandées par le banquier, alternatives à lui proposer, les différents types d'emprunt, taux fixe/taux variable...), Les comptes courants d'associés (intérêts, condition d'utilisation...), Détermination des arguments à employer vis-à-vis du banquier en vue d'obtenir un emprunt dans les meilleures conditions...

LES OUTILS DE TRESORERIE DU COURT TERME :

Rappel sur la notion de BFR et l'incidence sur la Trésorerie, Evaluation des délais de rations (clients, fournisseurs, stocks et travaux en-cours) et de l'impact de leurs modifications sur la Trésorerie de l'entreprise, Les outils bancaires du Court Terme : Le découvert, L'escompte/Le Daily, L'affacturage, Négociier des échéanciers avec les caisses sociales fiscales, Le Crédit de Trésorerie.

CAS PARTICULIER DES IMPAYES :

Prévention des impayés :
Rappel sur les documents commerciaux (devis, CGV, ...),
Le rôle de l'acompte dans la prévention des impayés,
Détecer les impayés rapidement (utilisation de la comptabilité, suivi des encaissements,...)
Les solutions externes (affacturage),
Recouvrement des impayés :
L'échange de courriers (simple, LR/AR, mise en demeure),



L'injonction de payer,
Les solutions juridiques,
Les solutions externes (sociétés de recouvrement, huissiers...).

(Date de mise à jour : 10/06/2024)